



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
18.07.2001 Bulletin 2001/29

(51) Int Cl.7: **A44C 5/10**

(21) Numéro de dépôt: **00810017.4**

(22) Date de dépôt: **10.01.2000**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH CY DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU
MC NL PT SE
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK RO SI

(72) Inventeur: **Avakian, Edmond**
1211 Genève 26 (CH)

(74) Mandataire: **Savoye, Jean-Paul et al**
Moinas & Savoye S.A.,
42, rue Plantamour
1201 Genève (CH)

(71) Demandeur: **Avakian, Edmond**
1211 Genève 26 (CH)

(54) **Bracelet, notamment bracelet de montre**

(57) La surface externe de ce bracelet, notamment de ce bracelet de montre, est formée, au moins en partie, d'une pluralité d'éléments (1, 2) de cuir ou autre matériau souple adjacents, articulés les uns aux autres, chacun de ces éléments (1, 2) comprenant un substrat

métallique dont au moins la face supérieure et les faces latérales visibles de l'extérieur sont recouvertes de cuir (6), ces substrats étant reliés les uns aux autres par des axes d'articulation (3) transversaux au bracelet, chacun d'eux traversant au moins deux desdits substrats adjacents.

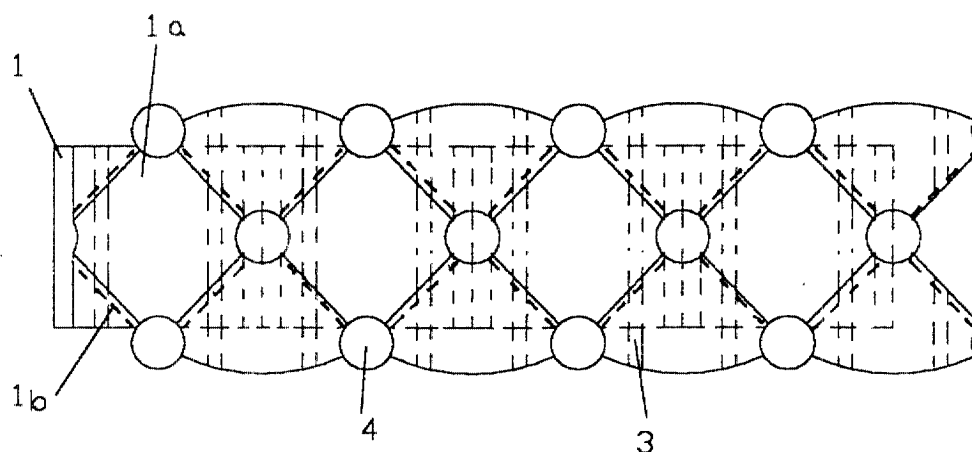


Fig1

Description

[0001] La présente invention se rapporte à un bracelet notamment un bracelet de montre.

[0002] On connaît des bracelets de montres en cuir. On connaît également des bracelets de montres sans fermoir, formés par une ou deux lames-ressorts arquées, gainée de cuir et s'ajustant de manière élastique autour du poignet. On connaît également les bracelets métalliques formés de maillons articulés autour d'axes transversaux au bracelet, lui conférant une souplesse apte à lui permettre de s'adapter à la forme du poignet.

[0003] Ces bracelets à maillons permettent de réaliser des bracelets de plusieurs couleurs, en utilisant des métaux différents. Ces métaux peuvent être des métaux nobles ou de l'acier inoxydable ou un mélange des deux par exemple. On peut aussi sertir des pierres précieuses sur ces maillons. On ne connaît cependant pas de bracelet, notamment de bracelet de montre, formé d'éléments de cuir articulés à l'instar des bracelets métalliques. Ce matériau se prête en effet mal à ce type de bracelets et sa réalisation poserait des problèmes difficiles et chers à résoudre, compte tenu de la petitesse des éléments à assembler et de la nature du matériau.

[0004] Le but de la présente invention est d'apporter une solution à ce problème.

[0005] A cet effet, la présente invention a pour objet un bracelet, notamment un bracelet de montre, tel que défini par la revendication 1.

[0006] L'aspect d'un tel bracelet est évidemment surprenant, tant l'articulation de petits éléments de cuir adjacents pour former un bracelet semble contraire à la nature du cuir. Par ailleurs, le cuir étant un matériau naturellement souple, l'articulation de petits éléments de cuir est inattendue. Or la dissimulation des substrats métalliques de ces éléments en cuir permet de préserver le côté insolite d'un tel bracelet. La structure de ce bracelet permet de combiner des maillons cuir avec des maillons ou autres éléments métalliques, voire avec des éléments métalliques sertis de pierres précieuses. On peut évidemment assortir des cuirs de différentes couleurs et/ou textures, voire de matériaux souples de différentes natures. Il est évident qu'une telle solution permet de créer des bracelets d'un type nouveau offrant aux créateurs des possibilités encore inconnues jusqu'ici, permettant des associations et combinaisons de formes, de couleurs et de matières extrêmement variées.

[0007] En effet, comme on a pu le voir, en raison de sa nature, l'utilisation du cuir dans la fabrication de bracelets était limitée et n'avait encore pas fait son apparition pour les bracelets formés d'éléments articulés.

[0008] Les détails de cette invention apparaîtront au cours de la description qui suit, faite en relation avec le dessin annexé, illustrant, schématiquement et à titre d'exemple, une forme d'exécution de la présente invention.

La figure 1 est une vue de dessus de cette forme d'exécution;

la figure 2 est une vue de dessus de l'un des éléments formant le bracelet de la figure 1;

la figure 3 est une vue en coupe selon III-III de la figure 2;

la figure 4 est une vue de dessus d'un autre élément formant le bracelet;

la figure 5 est une vue en coupe selon V-V de la figure 4.

[0009] Le bracelet illustré par la figure 1 est formé de deux sortes d'éléments, des éléments centraux 1 qui ont une forme carrée ou rectangulaire, comme on peut le constater sur la figure 2 et qui présentent à l'intérieur de ce carré un losange 1a en relief. Lorsque deux éléments centraux 1 sont disposés côte à côte, deux espaces triangulaires sont formés entre les bords des losanges en relief 1a. Ces espaces sont occupés par deux éléments latéraux 2 de formes générales triangulaires qui s'étendent latéralement à l'extérieur des éléments centraux 1 et dont les bords latéraux externes sont convexes.

[0010] Comme le montre la coupe de la figure 5, la partie de ces éléments latéraux 2 qui recouvre les éléments centraux 1 présente une épaisseur réduite pour leur permettre de recouvrir les parties plus minces de ces éléments centraux 1 situées entre les losanges 1a. Des perçages sont ménagés selon des axes transversaux 3 à travers les éléments centraux 1 et la partie des éléments latéraux 2 qui débord latéralement des éléments centraux 1 pour permettre le passage des axes d'articulation qui peuvent être fixés par vissage, rivetage, soudage par exemple. Le vissage présente l'avantage de pouvoir facilement changer un élément du bracelet en cas de besoin.

[0011] Dans la forme d'exécution représentée, des éléments décoratifs circulaires 4 font saillie aux quatre angles du losange en relief 1a.

[0012] De légers espaces 5 sont ménagés entre les bords adjacents parallèles des losanges en relief 1a des éléments centraux 1 et des éléments latéraux triangulaires 2. Ces espaces 5 sont de l'ordre de quelque dixièmes de mm et sont destinés à donner un certain degré de liberté pour permettre aux éléments 1, 2 du bracelet un pivotement limité autour des axes d'articulation transversaux 3 reliant ces éléments entre eux.

[0013] Ces espaces 5 sont calculés également pour permettre de revêtir les losanges en relief 1a des éléments centraux, ainsi que les bords latéraux 1b (figure 3) de ces losanges et toute la surface externe des éléments latéraux 2, y compris les faces latérales internes et externes de ces éléments latéraux 2 d'une très fine couche d'un matériau souple, notamment de cuir 6. L'épaisseur de cette couche de cuir 6 peut être de l'ordre du dixième de mm. Elle peut avantageusement être collée sur les surfaces visibles des éléments 1 et 2 qui lui servent de substrat. Les éléments 1, 2 ainsi revêtus ap-

paraissent comme des éléments en cuir. Seuls, dans cet exemple, les éléments décoratifs circulaires 4 ne sont pas revêtus et laissent apparaître du métal, par exemple de l'or. Ces éléments pourraient aussi être conformés pour permettre de sertir des diamants par exemple.

[0014] Il est évident que ces éléments 4 ne sont pas indispensables à la réalisation de la présente invention qui s'applique à tous types de bracelets à éléments articulés recouverts de cuir 6 ou autre matériau souple et donnant l'impression d'un bracelet cuir à éléments articulés. Bien entendu, grâce à la présente invention, il devient possible de réaliser des bracelets cuir de plusieurs couleurs comme on le fait pour les bracelets métalliques et d'obtenir des effets totalement nouveaux. On pourrait aussi mélanger le cuir avec d'autres matériaux souples, il est aussi possible de jouer sur des cuirs de textures différentes. On peut aussi ne pas recouvrir de cuir tous les éléments du bracelet. Enfin, la présente invention offre aux créateurs des possibilités de combinaisons extrêmement variées.

[0015] Bien entendu, le bracelet pourrait avoir une forme complètement différente de celle du bracelet illustré. De préférence, la face interne du bracelet adjacente au bras est recouverte d'une bande de cuir, dissimulant ainsi les substrats métalliques.

5. Bracelet selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que sa face interne, destinée à être en contact avec le bras du porteur est recouverte de cuir.

Revendications

1. Bracelet, notamment bracelet de montre, caractérisé en ce que sa surface externe est formée, au moins en partie, d'une pluralité d'éléments (1, 2) de cuir ou autre matériau souple adjacents, articulés les uns aux autres, chacun de ces éléments (1, 2) comprenant un substrat métallique dont au moins la face supérieure et les faces latérales visibles de l'extérieur sont recouvertes de cuir (6), ces substrats étant reliés les uns aux autres par des axes d'articulation (3) transversaux au bracelet, chacun d'eux traversant au moins deux desdits substrats adjacents.
2. Bracelet selon la revendication 1, caractérisé en ce que des éléments décoratifs (4) en un autre matériau que le cuir, solidaires d'au moins une partie desdits substrats apparaissent à la surface externe du bracelet, entre lesdits éléments de cuir (1, 2) adjacents.
3. Bracelet selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'épaisseur de ladite couche de cuir (6) est $< 20 \mu\text{m}$.
4. Bracelet selon l'une des revendications précédentes, caractérisé en ce que lesdits éléments (1, 2) sont recouverts d'une couche de cuir (6) de couleur et/ou de texture différente.

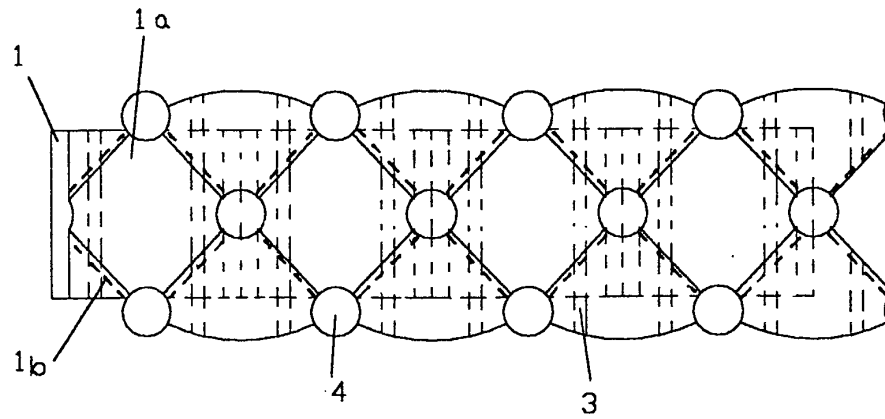


Fig1

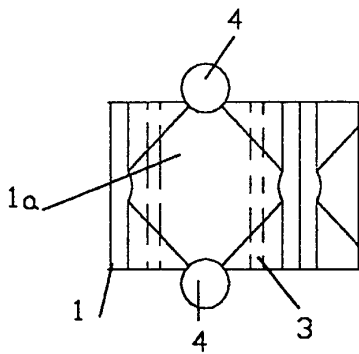


Fig2

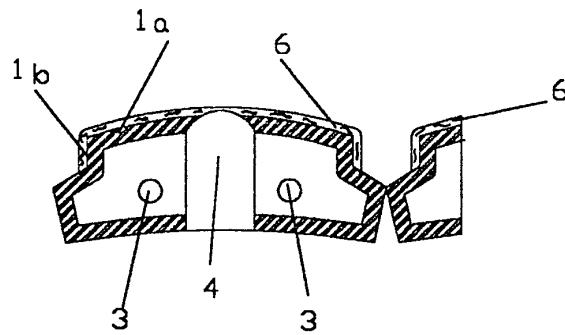


Fig3

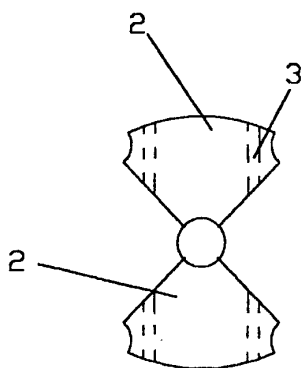


Fig4

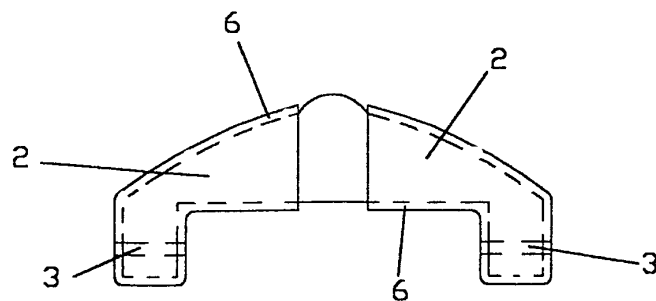


Fig5



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 00 81 0017

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	EP 0 557 578 A (MORELLATO) 1 septembre 1993 (1993-09-01) * colonne 2, ligne 1 - colonne 3, ligne 16; figures 1-7 *	1	A44C5/10
A	EP 0 968 669 A (J-C. PROBST) 5 janvier 2000 (2000-01-05) * colonne 2, alinéa 8 - colonne 4, alinéa 14; figures 1-3 *	1	
A	WO 98 48657 A (MAUBOUSSIN HORLOGERS) 5 novembre 1998 (1998-11-05) * page 4, ligne 12 - page 7, dernière ligne; figures 1-11 *	1	
A	FR 2 118 665 A (RODI & WIENENBERGER AG) 28 juillet 1972 (1972-07-28) * revendications 1-5; figures 1-3 *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			A44C
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		19 juin 2000	Garnier, F
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 00 81 0017

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

19-06-2000

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0557578 A	01-09-1993	IT PD920013 U JP 6014808 A	30-08-1993 25-01-1994
EP 0968669 A	05-01-2000	AUCUN	
WO 9848657 A	05-11-1998	CA 2258942 A EP 0979046 A	05-11-1998 16-02-2000
FR 2118665 A	28-07-1972	CH 537721 A GB 1311057 A NL 7115906 A	31-07-1973 21-03-1973 19-06-1972

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets. No.12/82